

## Les adresses de 60 Millions de Piétons

### ASSOCIATION NATIONALE



60 Millions de Piétons  
Maison de la Vie Associative et Citoyenne  
23, rue Greneta - 75002 Paris  
pietons@orange.fr [www.pietons.org](http://www.pietons.org)  
contact@60millionsdepiedons.fr

### ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

#### **Cannes-Piétons**

9, rond-point Duboys d'Angers - 06400 Cannes  
Tel : 06 82 43 78 94  
cannes.pietons@gmail.com  
président : Serge Benisty

#### **Les Droits du Piéton en Gironde**

3, rue de Tausia - 33800 Bordeaux  
Tel : 05 56 02 66 54  
rene.vernay.33@gmail.com [www.ddp-gironde.org](http://www.ddp-gironde.org)  
président : René Vernay

#### **Association des piétons et usagers des transports collectifs de Reims et des environs — APUTCRE**

122 bis, rue du Barbâtre—MVA 204-96—51100 Reims  
contact@apuctre.fr [www.apuctre.fr](http://www.apuctre.fr)  
président : Jean-Luc Perrin

#### **Être Piéton dans les Pyrénées orientales**

8, chemin de St Roch - 66100 Perpignan  
Tel/Fax : 04 68 67 09 14  
etrepieuton-siege@yahoo.fr [www.etrepieuton66.com](http://www.etrepieuton66.com)  
présidente : Hélène Brieu-Gaches

#### **Piétons 67**

25, rue de Belfort - 67100 Strasbourg  
Tel : 06 21 11 64 47  
pietons67@yahoo.fr  
président : Gilles Huguet



#### **Pour la Cité humaine - Les Droits du Piéton**

7, rue Major Martin - 69001 Lyon  
Tel : 04 78 29 50 70  
pieton69@gmail.com  
[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)  
président : Pierre Rauzada

#### **Toulon-Var Déplacements**

24, rue Paul Lendrin c/o Café Culture - 83000 Toulon  
Tel : 06 18 16 31 27  
tvdeplacements@gmail.com  
président : Maurice Franceschi

#### **Droits du Piéton en Vendée**

30 bis, Avenue F. Mitterrand – 85340 Olonne sur mer  
Tel : 02 51 23 85 92  
addddp85@yahoo.fr  
<http://addddp85.blogspot.fr/>  
président : Alain Bacquet

#### **Fédération pour les circulations douces en Essonne (FCDE)**

2, résidence de la Theuillerie - 91130 Ris-Orangis  
circulationsdouces91@gmail.com  
[www.circulationsdouces91.org](http://www.circulationsdouces91.org)  
présidente : Maryvonne Mateu

#### **Droits du Piéton Marseille**

Collectif affilié à l'asso. nationale 60 Millions de Piétons  
Web : <http://droits-du-pieuton.marseille24.info/>  
Mail : droitsdupieutonmarseille@gmail.com

#### **60 Millions de Piétons 31**

5, rue Guillemin Tarayre 31000 Toulouse  
Président : Richard Mebaoudj  
Tel : 07 81 80 44 78  
Mail : 60millionsdepiedons31@gmail.com

#### **Association Trottoirs libres**

1, rue de l'École 25000 Besançon  
Président : Yves Ketterer  
trottoirslibres@yahoo.com

60 Millions  
de Piétons



L'association milite pour une meilleure prise en compte des intérêts et des besoins des piétons en milieu urbain.

Dans nos villes, les superficies réservées à la circulation des piétons sont menacées par le développement des modes de transports individuels à deux ou quatre roues, grignotées par l'implantation de mobiliers urbains très divers, colonisées par les étals des commerçants, etc.

L'association revendique une amélioration de l'espace réservé à la circulation des piétons dans la cité, tant en termes d'accroissement de sa superficie, qu'en termes de qualité de cet espace (sécurité, confort, agrément et propreté).

Différentes associations, implantées dans les départements français, défendent ces positions, regroupées au sein de l'association nationale.

## 60 millions de piétons



## Reconquérir le trottoir

Le trottoir est considéré par tous les piétons en ville comme un territoire qui leur appartient, un refuge où ils se sentent en sécurité à côté de la chaussée, lieu de "bruit et de fureur".

### Des trottoirs envahis par de multiples intrus

Le besoin d'espace exprimé par toutes sortes d'acteurs urbains trouve sa solution sur le trottoir alors que ces derniers n'ont souvent aucun rapport avec la communauté des piétons. Les acteurs en question vont du commerçant qui s'approprie une partie du trottoir pour son étal à l'autorité publique qui y installe des horodateurs ou des panneaux publicitaires. A côté de ces acteurs, figurent des utilisateurs du trottoir, licites ou non, au nombre desquels on trouve les deux-roues qui circulent sur le trottoir, les automobiles qui y stationnent ou les propriétaires de chiens qui laissent leurs animaux divaguer et polluer les trottoirs de leurs excréments et bien sûr, le piéton "de base" qui doit, de fait, partager son espace avec tout ce petit monde.

### Une sensation d'insécurité sur les trottoirs

Ces besoins d'espace, licites ou non, tendent à croître, avec le phénomène d'urbanisation qui est une donnée forte de notre société, alors que la surface réservée aux trottoirs est finie. D'où une sensation d'encombrement des trottoirs et de risque physique pour les piétons dans les grandes villes, et une frustration grandissante exprimée par eux et surtout par les plus vulnérables, personnes âgées, handicapés, parents de jeunes enfants etc.

Avec 50 % des déplacements, la marche est le mode le plus important en centre ville, devant

l'auto et les transports en commun et très loin devant le vélo (moins de 2%).

Cependant, mobiles, fragiles et vulnérables, nous sommes souvent tenus pour quantité négligeable.

### Peu de verbalisation sur les trottoirs

En témoigne le très faible niveau de verbalisation pour toutes sortes d'infractions commises sur les trottoirs, infractions qui vont de l'incivilité aux comportements dangereux entraînant parfois des accidents. Ces faits illicites, pris individuellement ne représentent pas un très gros risque pour la communauté et c'est pour cela qu'ils ne sont jamais prioritaires dans les actions de répression. Mais c'est leur caractère massif qui empoisonne la vie des piétons.

### Nos revendications pour reconquérir le trottoir

Les revendications des piétons, s'articulent donc autour d'un désir de "reconquête du trottoir". Nous voulons en priorité :

- Des actions fortes alliant information et répression à l'encontre des deux roues roulant et stationnant sur les trottoirs
- La protection de tous les trottoirs contre le stationnement des voitures par la pose d'obstacles
- La réduction drastique du mobilier urbain implanté sur les trottoirs et en priorité le mobilier qui ne concerne pas les piétons (horodateurs, panneaux de signalisation routière, panneaux publicitaires)
- Un contrôle et une répression à l'encontre des étals et terrasses de café sauvages, sans laxisme à l'égard des commerçants et autres qui s'approprient l'espace public au seul profit de leurs intérêts mercantiles
- La poursuite des actions pour une plus grande propriété des trottoirs.

60 Millions  
de Piétons



## Nos initiatives

Ce que 60 Millions de Piétons réclament aux autorités publiques :

- sanctuarisation du trottoir : pas de pistes cyclables sur les trottoirs, respect par les municipalités des largeurs légales pour cheminer en toute sérénité,
- répression sans faille des infractions sur les trottoirs (stationnement de deux-roues, automobiles, terrasses abusives) et les passages piétons,
- meilleur contrôle des chantiers de travaux publics gênant la circulation des piétons,
- lutte contre l'insécurité et l'inconfort du domaine piétonnier.

60 Millions de Piétons font pression auprès de ces autorités pour que des aménagements et des améliorations soient réalisés dans tous les endroits inconfortables et dangereux signalés.

60 Millions de Piétons dialoguent avec les autorités publiques (municipalités, départements, régions, ministères, etc.), lors des consultations préalables aux décisions qui concernent la réglementation, l'aménagement urbain et la voirie. Cela en vue d'améliorer la sécurité et l'agrément des déplacements à pied.

L'Association n'hésite pas à recourir à la justice pour mettre fin à des situations anormales pour lesquelles le dialogue n'a pas produit d'effet.